

Les notes

Février 2016

CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org



La mobilité sortante des étudiants de France :

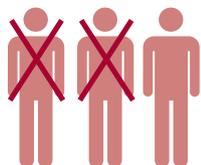
Un marqueur social, des attentes, des contraintes et des opportunités.

26 000 étudiants témoignent



LA MOBILITÉ SORTANTE : UN ENJEU STRATÉGIQUE

Étudier c'est s'ouvrir au monde, aux cultures, mais aussi à une économie et une compétition de plus en plus internationales.



or, 2 étudiants français sur 3 terminent leurs études **sans aucune expérience de séjour à l'étranger**

De fortes disparités :



ne partent pas

L'envie de partir faire un séjour d'étude augmente



8/10 étudiants intéressés mais 1/4 des projets de séjour sont abandonnés

LA MOBILITÉ SORTANTE UN MARQUEUR SOCIAL

► L'attribution des aides publiques à la mobilité corrige imparfaitement, voire aggrave les inégalités

- Ces aides couvrent moins de la moitié des dépenses du séjour des bénéficiaires
- 40 % des étudiants boursiers partent sans ces aides, alors que 28 % des non boursiers en bénéficient



► Les étudiants font face à un contexte financier difficile

- 1/3 des familles d'étudiants rencontrent des difficultés financières
- 59 % doivent financer leur séjour international sans aides publiques

► L'attrait de l'expérience internationale est fortement corrélé au contexte familial social et culturel :

Sont encouragés à la mobilité



2/3 vs **1/3**
dans les milieux aisés vs dans les milieux modestes

LE RÔLE CENTRAL DES ÉTABLISSEMENTS DANS LA MOBILITÉ SORTANTE

sensibilisation, information, incitation, aide à la constitution du projet, mise à niveau en langues, implication des enseignants, échanges, séjours en groupes...



Mais **4/10** étudiants des universités ne connaissent pas encore leur service Relations Internationales

3,5 % DES ÉTUDIANTS FRANÇAIS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE D'ÉTUDES

73 354 étudiants français sont en mobilité d'études à l'étranger en 2013

(dans un cadre diplômant, excluant les séjours linguistiques ou les trimestres d'échange), soit **moins de 3,5 % des 2,1 millions d'étudiants français.**

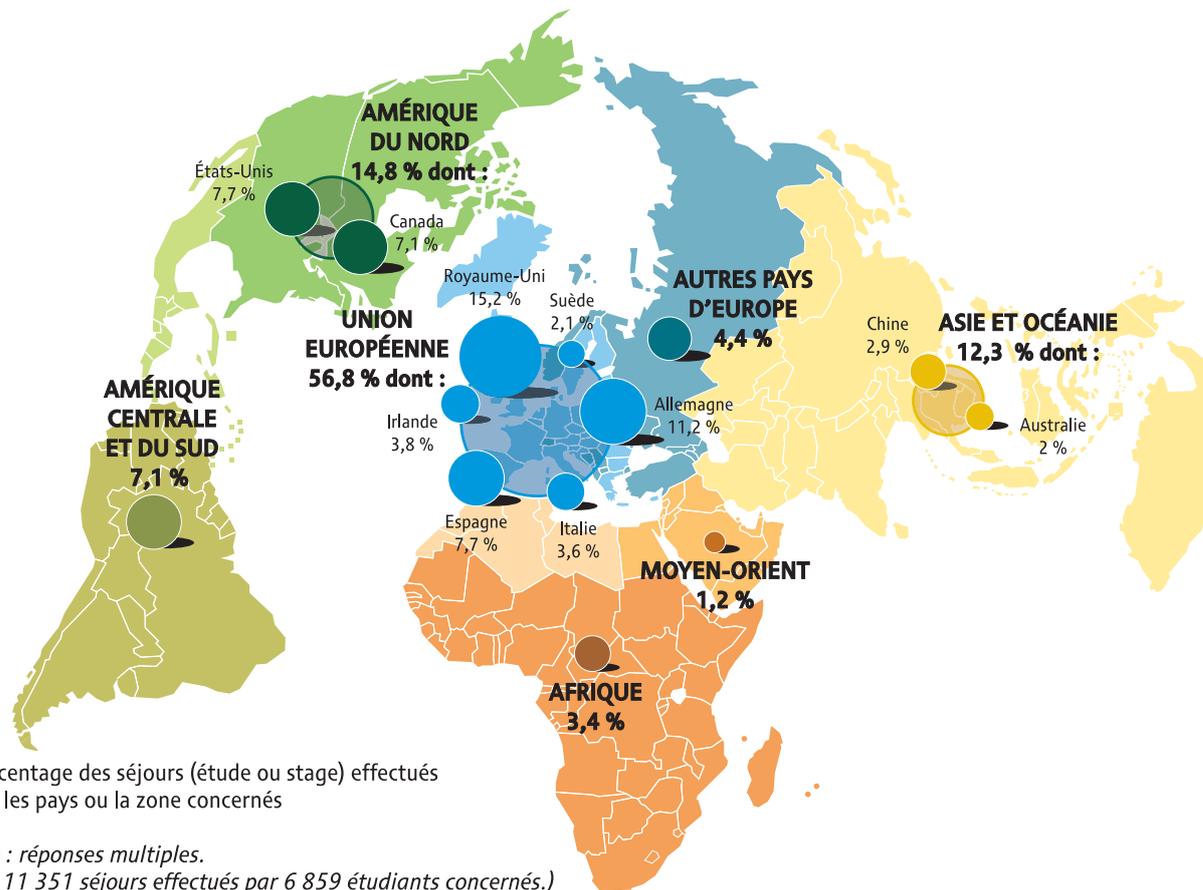
Ces chiffres masquent des **inégalités** : selon la CGE*, les grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce déclarent à elles seules **53 889** étudiants en mobilité sortante (dont 26 057 pour études et 27842 pour stages), alors que ces écoles totalisent seulement 11% des étudiants.

* CGE : Conférence des Grandes Écoles

La progression récente de la mobilité française enregistrée entre 2011 et 2013 (+24 %) est toutefois révélatrice d'un **changement d'attitudes et de comportements** en matière de mobilité internationale pour les étudiants et leurs établissements.

La France partage le **5^e rang mondial avec l'Arabie Saoudite** derrière des pays disposant pour la plupart d'un réservoir important d'étudiants, **Chine, Inde, Corée du Sud**, mais également encore **loin derrière l'Allemagne** (119 000 soit + 62 %/France), les États-Unis occupant la 7^e place.

Les destinations choisies par les étudiants français en mobilité internationale



Source : Étude mobilité sortante Campus France (décembre 2015).

Pour les étudiants de France interrogés dans le cadre de l'étude, 61 % des séjours (études ou stage) sont effectués en Europe. 15 % des étudiants choisissent l'Amérique du Nord, 12 % tentent l'Asie ou l'Océanie. À noter que seuls 37 % des séjours sont effectués dans un pays de langue anglaise (41 % des premiers séjours).

I - Les principaux résultats de l'étude Campus France sur la mobilité sortante des étudiants de France

1. LES ÉTUDIANTS DOIVENT COMPOSER AVEC UN CONTEXTE QU'ILS PERÇOIVENT COMME DIFFICILE

- ▶ Les étudiants **subissent l'environnement économique et peinent à se projeter** : une minorité seulement est très motivée par ses études (41 %), avec un projet professionnel précis (31 %).

Face à l'avenir, ils se déclarent « plutôt préoccupés » (47 %), voire « angoissés » (20 %).

- ▶ **Le financement de leurs études est un problème pour nombre d'étudiants.** Dès le stade de leur orientation post-bac, seuls 25 % estiment avoir pu choisir les études supérieures qui les attireraient le plus, sans se préoccuper du financement¹.

40 % ont dû composer en fonction du coût des formations. Si 19 % des familles se résignent à prendre un crédit, un étudiant sur huit doit finalement abandonner son choix de cœur pour raisons financières.

- ▶ La quasi-totalité des étudiants sont financièrement aidés par **leur famille**, quitte à d'importants sacrifices car elle est dans **un tiers des cas en situation financière « difficile », voire « très compliquée »**.

- ▶ La moitié des étudiants exerce une activité professionnelle afin d'améliorer son quotidien. Pour 14 %, c'est une nécessité pour rendre possible la poursuite de leurs études.

Il ne reste qu'un tiers des étudiants estimant que leur situation financière est suffisamment confortable pour ne pas avoir à se soucier du coût de leurs études.



41%
seulement sont
vraiment motivés
par leurs études



31%
seulement ont un
projet professionnel

Dans ce contexte financier parfois difficile, un projet de mobilité internationale risque d'être perçu par beaucoup comme une charge financière supplémentaire d'autant plus complexe à amortir que l'inquiétude sur l'avenir professionnel peut inciter les étudiants à une certaine prudence dans les dépenses.

¹- Déclaration des étudiants.

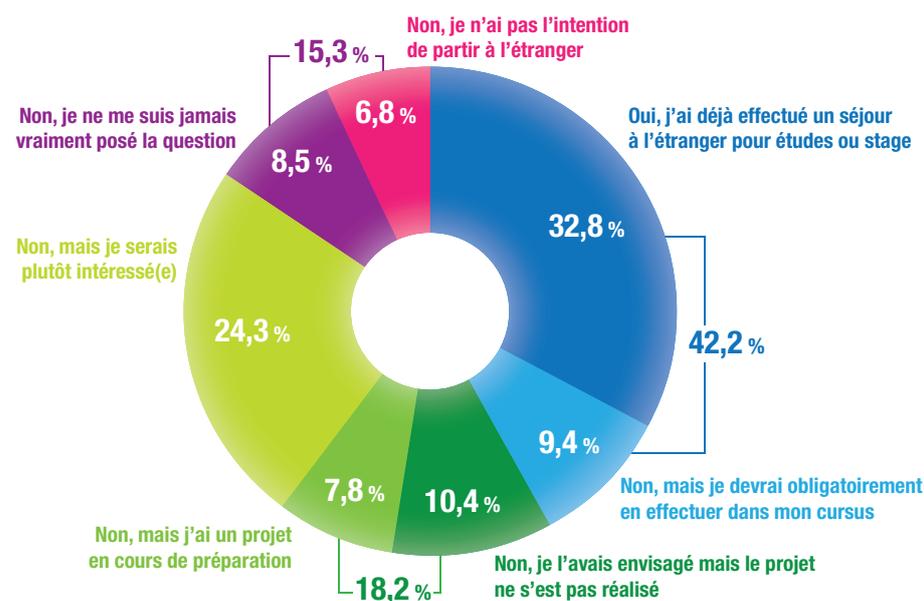
2. CARACTÉRISTIQUES DE LA MOBILITÉ SORTANTE

► La réalité de la mobilité sortante en France :

L'étude permet de mesurer pour la première fois dans la diversité de ses dimensions, la mobilité sortante réelle ou souhaitée des étudiants :
4 étudiants sur 10 ont la certitude de terminer leurs études avec une expérience internationale.

83 % des étudiants ont répondu à la question : au cours de vos études, personnellement avez-vous effectué un ou plusieurs séjours à l'étranger pour étudier ou faire un stage ?

Fin 2015, sur la base des répondants (réponses proposées) :



85%

des étudiants sont intéressés par un séjour en mobilité internationale.

- 32,8 % des étudiants de France ont effectué un séjour à l'étranger et, au total, 42,2 % ont la certitude de terminer leur cursus d'études avec une expérience internationale.
- 18,2 % ont élaboré un projet dont 10,4 % qui ont dû l'abandonner.
- 24,3 % n'ont pas de projet constitué mais se déclarent intéressés par un séjour à l'international.
- 15,3 % se considèrent non concernés par le sujet dont 6,8 % qui en rejettent clairement le principe.

Ces chiffres généraux offrent un aperçu global mais masquent une grande diversité :

Ainsi, dans les écoles de commerce, les écoles d'ingénieurs et les grandes écoles, la barre des 80 % est franchie quand on cumule les étudiants qui ont déjà vécu l'expérience et ceux qui affirment devoir s'y soumettre pour valider leur diplôme.

A l'inverse, la mobilité chute à 28,8 % dans les universités dont 4,5 % qui n'ont pas encore fait de séjour mais qui le considèrent obligatoire. A noter que si la filière langues se distingue positivement dans les universités, seule la moitié de ses étudiants a eu ou aura avec certitude cette expérience.

Les écoles spécialisées font à peine mieux que les universités (34,8 %).

► **Les déterminants du premier séjour :**

Un étudiant sur quatre effectue un premier séjour à son initiative personnelle. Il est imposé dans 42 % des cas, facultatif mais organisé avec l'établissement d'origine dans 33 % des cas.

Parmi les séjours obligatoires (concentrés sur les écoles), **17 % avouent qu'ils n'auraient pas effectué de séjour international sans cette contrainte**, avec une pointe pour les écoles d'ingénieurs dans lesquelles un quart des étudiants avouent qu'ils s'y seraient volontiers soustraits.

Les établissements, à travers leur stratégie de mobilité et les moyens qu'ils engagent, ont un impact essentiel sur la mobilité de leurs étudiants.

Profil du premier séjour² :

- Un **séjour d'études** dans 62 % des cas, un **stage** pour 38 %.
- **Diplômant pour 38 % seulement.**
- **Hors programmes pour 41 %**,
en échange entre établissements pour 27 %, en programme européen (Erasmus, Lingua...) pour 22 %.
- **Effectué dans un pays de l'UE dans 59 % des cas**, loin devant l'Amérique du Nord (16 %) et l'Asie (8 %).

À noter un passage à l'acte souvent spontané : 42 % affirment avoir pris leur décision de mobilité internationale sur un coup de cœur, sans réflexion approfondie.

Le premier séjour répond plutôt à une envie soudaine de voyage, sur une destination facile d'accès, plus qu'à une contrainte organisée ou susceptible d'être valorisée par un diplôme.

Les motivations du premier séjour sont diversifiées et le plus souvent concomitantes :

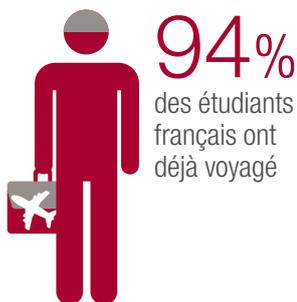
- l'envie de voyager, de découvrir d'autres cultures (83 %).
- la volonté d'apprendre ou de perfectionner la langue du pays d'accueil (65 %) ; l'envie de quitter la France (52 %).
- de diversifier la formation acquise en France (43 %).
- la volonté d'être plus compétitif sur le marché de l'emploi (40 %).

L'envie de découverte est citée comme raison première par 33 %, loin devant l'amélioration du niveau d'anglais (13 %) ou de la langue du pays (10 %).

Au-delà d'un calcul pragmatique ou de toute autre motivation, c'est d'abord la curiosité qui favorise la première expérience internationale.

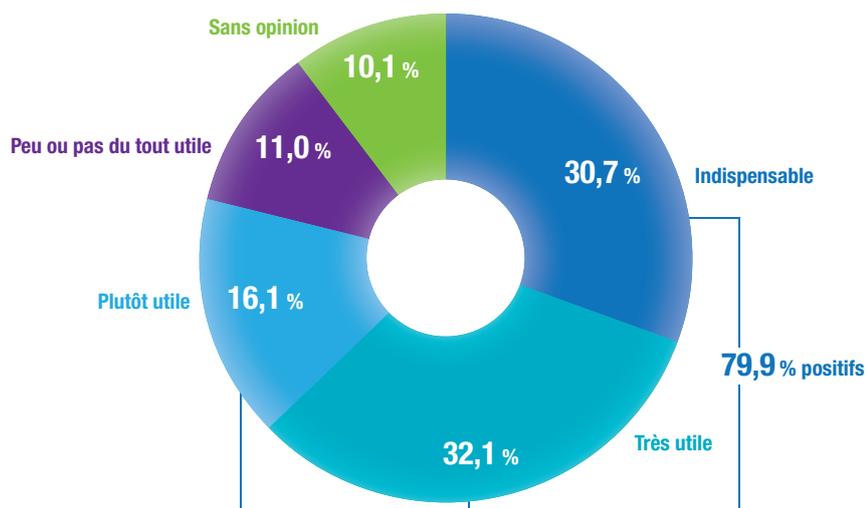
2- Les étudiants mobiles interrogés avaient effectué en moyenne 1,7 séjours.

3. ATTIRÉS PAR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE LES ÉTUDIANTS PEINENT CEPENDANT À EN IDENTIFIER LES BÉNÉFICES CONCRETS



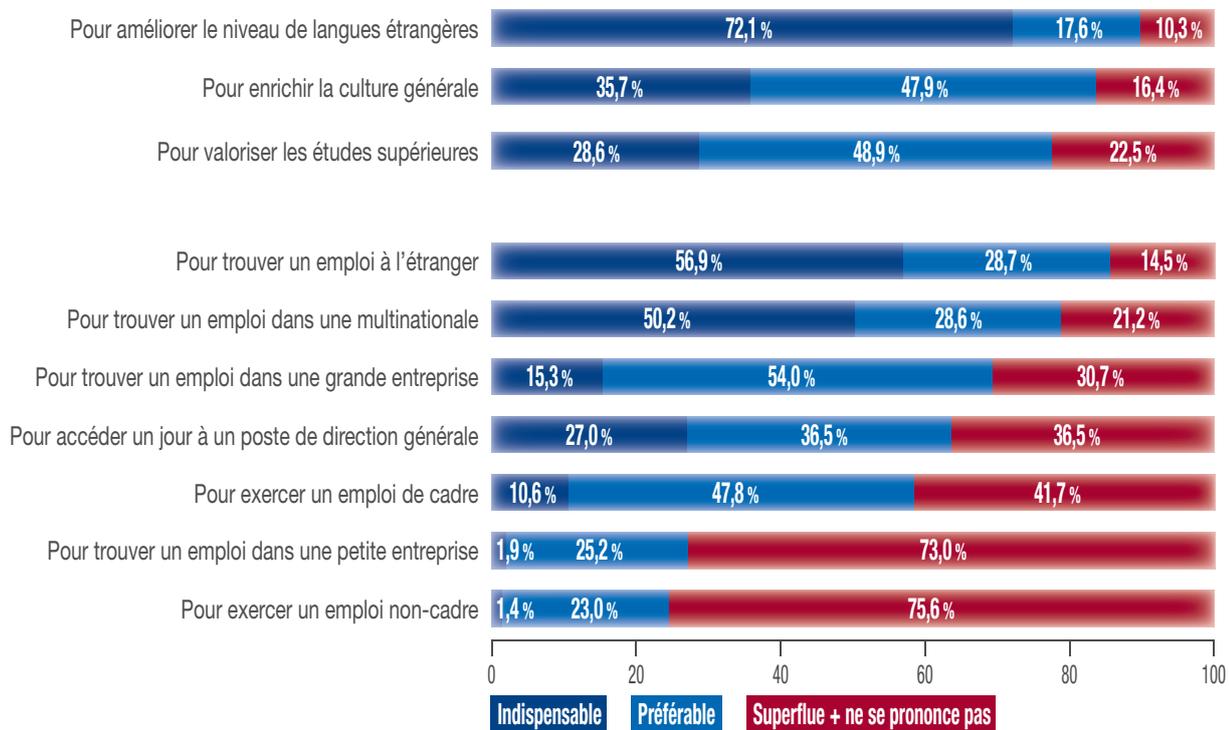
- ▶ La génération actuelle des étudiants français est déjà ouverte sur le monde. 94 % ont voyagé dans le passé, le plus souvent dans un cadre familial et touristique : presque tous ont visité un ou plusieurs pays de l'Union européenne, 36 % l'Afrique, 32 % l'Amérique du Nord et 18 % l'Asie.
- ▶ Sept étudiants sur dix imaginent un jour travailler à l'étranger, mais ce chiffre doit être considéré avec précaution car l'analyse des réponses montre qu'il répond plus à la perception d'une nécessité plutôt qu'à une motivation fondée sur un désir profond. Ainsi, ils sont 55 % à estimer que le pays « perd du terrain de façon préoccupante ». Ils sont 18 % à estimer que la France dispose encore d'atouts à faire valoir dans la compétition mondiale.

➡ A titre personnel, pour construire votre propre vie professionnelle, une expérience internationale pendant vos études vous semble-t-elle... ?



Alors qu'une nette majorité se projette potentiellement hors des frontières dans un avenir professionnel lointain, que 80 % reprennent à leur compte le fait qu'une expérience internationale pendant les études aura ou aurait un effet positif sur la construction de leur vie professionnelle, les étudiants ont cependant tendance à considérer ce séjour davantage comme **un atout supplémentaire plutôt qu'une nécessité incontournable**.

➡ De façon générale, pour chacun des objectifs suivants, une expérience à l'étranger vous paraît-elle indispensable, préférable ou superflue ?



Le séjour à l'étranger est considéré comme indispensable pour améliorer le niveau de langues étrangères (72 %). Pour une minorité seulement s'il s'agit de valoriser un cursus d'études supérieures (29 %).

C'est sur le terrain de l'emploi que les bénéfices attendus semblent les moins évidents. Les étudiants ne font pas encore clairement le lien entre expérience internationale d'études et réussite professionnelle.

Le bénéfice est acquis si l'étudiant envisage un emploi à l'étranger ou dans une multinationale, même si la moitié imagine néanmoins encore possible d'accéder à ce type d'emploi sans aucune expérience internationale. Pour un poste de cadre ou de direction générale dans une grande entreprise, l'expérience est considérée comme un atout supplémentaire mais non indispensable. Enfin pour les autres postes, non cadres ou en petite entreprise, l'expérience de mobilité apparaît superflue aux étudiants interrogés.

Faute d'informations précises, souvent hésitants à se projeter véritablement dans leur future vie professionnelle, les étudiants peinent à associer une expérience internationale d'études avec un gain dans leur recherche d'emploi ou de meilleures perspectives professionnelles futures.

4. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS RESTE UN MARQUEUR SOCIAL

- ▶ **La décision de la mobilité internationale est clairement corrélée à certains facteurs liés au contexte de vie et d'enseignement de l'étudiant.**
Quand certains sont vivement encouragés et accompagnés, d'autres doivent s'automotiver et rechercher eux-mêmes les solutions pour construire un séjour international.
- ▶ **Dans leur sphère relationnelle privée, les étudiants côtoient différentes sources d'encouragement à la mobilité :** parents (51 %), amis (55 %), autres étudiants (46 %).
- ▶ Cet encouragement est cependant très inégal selon l'environnement socioculturel : moins net au sein des familles ouvrières (46 % vs 58 % des cadres) et plus marqué lorsque les parents ont suivi des études supérieures. Il est surtout **fortement corrélé au niveau de vie économique** : les étudiants issus de foyers qui rencontrent des difficultés financières sont deux fois moins souvent encouragés que ceux des foyers les plus aisés (32 % vs 64 %).
- ▶ **Le contexte d'études accentue encore ces inégalités.** Dans les grandes écoles, le sujet est systématiquement abordé, dès la première année. Les étudiants des écoles de commerce ou d'ingénieurs sont beaucoup plus souvent encouragés par leurs enseignants que ceux qui fréquentent l'université (71 % vs 47 %). La filière universitaire de la santé ferme la marche (31 %).

NB : Au-delà du financement direct du séjour, les foyers à hauts revenus sont largement surreprésentés dans les grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs où le séjour est obligatoire.

Les étudiants issus des foyers les plus aisés ont 66 % plus de chance de bénéficier d'une expérience internationale pendant leurs études que les étudiants les plus modestes.

- ▶ **Du côté des universités :**
28 % des étudiants déclarent être à la fois encouragés et aidés par leur établissement et les enseignants,
24 % s'estiment seulement encouragés mais sans assistance,
28 % affirment que le sujet n'aurait simplement jamais été abordé par leur établissement.
- ▶ **Un manque d'information explique sans doute partiellement cette situation dans les universités :** 42 % des étudiants déclarent ne pas être au courant qu'il existe dans leur établissement un service pour les accompagner dans un projet de mobilité. 36 % connaissent son existence mais sans l'avoir jamais rencontré. Au final, seuls 19 % ont été sollicités ou ont pris l'initiative de fréquenter ce service. Précisons néanmoins que ces chiffres englobent toutes les années d'études et qu'ils s'améliorent avec l'avancée des étudiants dans leur cursus.

- ▶ À défaut d'être informés et encouragés, des étudiants en université, peu nombreux : 5 % affirment **que certains enseignants universitaires dissuadent** les étudiants de faire un séjour d'études à l'étranger pour ne pas allonger leur temps d'études ou éviter une rupture de cursus susceptible d'hypothéquer leur accès aux Masters.

Une majorité des étudiants à l'université ne se considère ni aidée, ni même simplement encouragée à une mobilité internationale.

5. LE FINANCEMENT DU SÉJOUR³

Interrogés sur la question du financement d'un séjour en mobilité internationale, 31 % des étudiants avouent ne pas avoir réfléchi à la question.

Pour les autres :

- ▶ 46 % pensent que c'est une **question d'organisation** et qu'il suffit de faire la démarche de solliciter des bourses.
- ▶ 25 % estiment que c'est une **question de priorité** et que les séjours sont accessibles aux plus motivés s'ils acceptent des sacrifices financiers.
- ▶ 20 % considèrent que le séjour est directement dépendant du **pouvoir d'achat**.
- ▶ 9 % (seulement) le voient comme un **investissement**, quitte à faire un emprunt bancaire avec l'espoir d'un retour sur investissement par l'impact positif sur leur carrière professionnelle. À noter qu'il n'y a pas de différence notable selon le niveau de vie de l'étudiant.

Considérant le rôle des bourses, les avis diffèrent nettement en fonction du pouvoir d'achat.

Les plus modestes, plus directement concernés, ne sont que 37 % à estimer qu'il suffit de solliciter une bourse pour avoir accès aux séjours, contre 51 % chez les plus aisés.

26 % des étudiants en situation financière difficile considèrent que le séjour vaut des sacrifices financiers tandis que 28 % ont une attitude plus passive en considérant que l'accès aux séjours n'est qu'une question de pouvoir d'achat.



Coût moyen du premier séjour

Le coût moyen du séjour international est estimé par les étudiants concernés à 6 075 € pour une durée moyenne de 6 mois.

3- Ce sujet important mérite à lui seul l'objet d'un traitement approfondi dans une prochaine note, notamment pour déterminer la proportion de bourses attribuées hors critères sociaux. Il s'agira également de comprendre l'apparente iniquité des bourses que ce soit dû aux critères d'attribution ou au défaut d'information ou d'initiative des étudiants éligibles sur critères sociaux.

Les recherches effectuées lors d'une simulation de recherche de bourses régionales en but de financer une mobilité, valide la fréquente absence de prise en compte des critères socioéconomiques (voir tableau pages 14-15)

L'étude permet d'estimer à 41 % la proportion des étudiants mobiles qui ont bénéficié d'une ou plusieurs aides publiques pour financer leur séjour international.

- ▶ Parmi les étudiants boursiers d'État sur critères sociaux, et qui ont pu partir en séjour d'études, 52 % ont eu des difficultés à financer leur séjour, 33 % en faisant la principale difficulté rencontrée.
- ▶ Parmi les étudiants non boursiers d'État, et qui ont effectué un séjour d'études, 32 % ont eu des difficultés à financer un séjour, 21 % en faisant la principale difficulté rencontrée.

40%

du budget est
couvert par la
bourse



Les étudiants évaluent aux environs de 2 416 € le montant de leur bourse en mobilité, soit 39,8 % du coût moyen estimé du séjour.

Lorsqu'on les rapproche, certains résultats interrogent quant à la distribution des aides publiques à la mobilité :

- ▶ 31 % des étudiants boursiers d'État sur critères sociaux n'ont pas (ou pu) bénéficié de bourse supplémentaire pour financer leur séjour en mobilité.
- ▶ 47 % des étudiants issus de familles en situation financière « très compliquée » déclarent ne pas avoir eu de bourses dédiées au financement de leur séjour, contrairement à 28 % des étudiants issus de familles au niveau de vie qu'ils qualifient eux-mêmes de « très confortable ».

LES FREINS IDENTIFIÉS À LA MOBILITÉ

▶ Les principaux freins à la mobilité :

Pour les 25 % qui n'envisagent pas de mobilité internationale ou qui ont finalement renoncé à un projet, plusieurs raisons sont évoquées :

- 38 % estiment que **leur niveau de langue** rend impossible le séjour
- 32 % n'ont pas envie de **quitter leur environnement de vie**
- 32 % sont convaincus de ne pouvoir **financer le séjour**
- 31 % considèrent que ce n'est **pas obligatoire pour valider leur cursus**
- 23 % ne tiennent pas à **allonger leur temps d'études**

L'obstacle de l'anglais : l'étude montre que l'enseignement de l'anglais se développe et désormais seuls deux étudiants sur dix n'ont aucun cours de langues obligatoires dans leur cursus. De façon plus précise, il ne faut cependant pas occulter que le volume d'heures d'anglais suivies varie fortement selon le type d'établissement, de filière ou de niveau de cursus.

Pourtant, cet enseignement tarde à porter ses fruits. Les étudiants ne s'accordent qu'un modeste 6,8/10 pour évaluer leur niveau d'anglais. Seuls ¼ seraient vraiment sereins à l'idée de devoir suivre un cours en anglais dans leur discipline quand 1 sur 6 s'en considèrent totalement incapables.

Il est intéressant de remarquer que le niveau de langue étrangère est la première source de blocage pour les étudiants opposés à l'idée d'un séjour en mobilité.

Au-delà de la seule solution financière, il apparaît donc que d'autres pistes peuvent être explorées dans le but de favoriser la mobilité.

LES PISTES D' ACTIONS

► Les premières pistes d'action à considérer :

Plusieurs pistes présentent des perspectives intéressantes susceptibles de déclencher le séjour :

- **Une aide financière** compensatrice du coût supplémentaire des études à l'étranger (47 %),
- **Un accompagnement de l'établissement** pour gérer le côté administratif et logistique du séjour (35 %) ou pour identifier les formations le mieux adaptées à leur besoin (21 %),
- **Une mise à niveau en langue étrangère** (26 %),
- La possibilité de **séjours entre amis** (25 %),
- La **prescription de la part des enseignants** (13 %),
- La **possibilité d'échanger avec des étudiants** ayant effectué un séjour équivalent dans le pays souhaité (10 %).

ÉTUDE EN LIGNE RÉALISÉE DE JUIN À DÉCEMBRE 2015.

25 959 étudiants issus de 330 établissements ont été interrogés, avec le soutien logistique de 110 établissements qui ont diffusé à leurs étudiants le lien vers le questionnaire, soit par mail d'information, soit par un lien sur le site de l'établissement ou dans sa lettre d'information. Les informations ont été collectées et traitées par BVA. La conception du questionnaire et l'analyse ont été réalisées par le service études de Campus France.

Lors du recueil des données, une attention particulière a été donnée au respect de la représentativité de l'ensemble des 2,1 millions d'étudiants français inscrits dans le supérieur, hors lycées. Un redressement a été opéré en tenant compte de plusieurs critères (sexe, niveau et filière d'études, région d'études, type d'établissement fréquenté, boursier/non boursier). La bonne représentativité de l'échantillon brut aux différentes étapes du recueil a permis de constater la stabilité des principaux résultats dès les premiers milliers de répondants.

Face à la richesse des informations recueillies (*plus de 3 millions d'informations données par 25 959 étudiants*), Campus France a décidé de diffuser les résultats sous forme de plusieurs notes complémentaires successivement éditées au cours du premier semestre 2016.

- ▶ **Les principales conclusions générales permettant de considérer le sujet dans son ensemble, au sein d'une note qui le replace dans son contexte international (statistiques de mobilité et résultats de recherches menées par d'autres pays majeurs). Objet de la présente note.**
- ▶ **Un focus détaillé sur les déterminants de la mobilité sortante de la France, afin d'approfondir les mécanismes qui incitent à la mobilité mais également les obstacles réels ou supposés qui la freine, selon les profils des étudiants.**
- ▶ **Un focus sur la problématique du financement de la mobilité sortante.**
- ▶ **Un focus sur les universités et autres établissements dans lesquels la mobilité est facultative.**
- ▶ **Un focus sur les écoles de commerce, d'ingénieurs et autres établissements dans lesquels la mobilité est imposée.**

Agence Campus France
Directrice de la publication :
 Béatrice Khaiat,
 Directrice générale

Comité éditorial :
 Béatrice Khaiat,
 Directrice générale ;
 Thierry Valentin,
 Directeur général adjoint ;
 Anne Benoit,
 Directrice des Études
 et de la Communication ;
 Didier Rayon,
 Responsable Études
 & Recherches.

**Étude et interprétation
 des résultats :**
 didier.rayon@campusfrance.org

Terrain : BVA

Contact presse Campus France :
 sylvie.danon@campusfrance.org

Édition : Anne Benoit,
 anne.benoit@campusfrance.org

Cartographe : Philippe Rekacewicz

Réalisation : Studio Boss - Paris

Impression et diffusion :
 Desbouis Grésil Imprimeur

Les Notes Campus France sont
 imprimées sur papier PEFC-FSC
 issu de forêts gérées durablement.

Février 2016
ISSN 2117-8348

II - Tableau comparatif des dispositifs régionaux d'aide à la mobilité internationale

Un séjour à l'étranger pose le problème de son financement. Pour rappel, l'enquête Campus France permet d'estimer à 41 % la proportion des étudiants mobiles qui ont bénéficié d'une ou plusieurs aides publiques pour financer leur séjour international.

Dans le cadre de cette étude, nous avons imaginé la situation d'un étudiant qui chercherait à faire appel à une aide de sa région. Pour cela, deux sources d'informations principales ont été sollicitées : le site internet de la région ainsi que l'information par téléphone.

Le tableau ci-après présente un aperçu synthétique de l'information collectée auprès des régions. Il s'agit moins de dresser un tableau détaillé et exhaustif de l'offre que de recenser le premier niveau d'information disponible pour l'étudiant. Cependant, il est à rappeler que, souvent, les étudiants ont l'information de l'aide apportée par les régions grâce à leur établissement.

Parmi les constats majeurs que ce tableau permet de mettre en lumière :

- **Les différences régionales** sont telles qu'il n'est pas possible de tirer des conclusions nationales. En changeant de région pour ses études, un étudiant peut se retrouver éligible ou à l'inverse inéligible à une aide régionale mais bien souvent la région exige un délai de présence minimum.
- Toutes **les régions ont prévu des budgets** destinés à la mobilité internationale des étudiants.
- Elles encouragent à la fois **la mobilité sous forme d'études et sous forme de stage** à l'international.
- Quelques régions seulement imposent une limite d'âge (ex : 26 ans pour l'Alsace et 27 ans pour la Champagne-Ardenne).
- Si les bourses régionales sont ouvertes à l'ensemble des filières, le type de **bourse est souvent associé à un niveau d'études**.
- **Le critère de durée minimum du séjour est fréquemment associé à l'obtention de la bourse**, en particulier lorsque le montant de la bourse est forfaitaire.
- Le montant des bourses peut varier considérablement et pas seulement selon la durée minimum imposée du séjour. Ainsi, quand un étudiant d'une région pourra prétendre à une bourse mensuelle de 400 € sur 9 mois, donc 3 600 € au total, le même étudiant d'une autre région devra se contenter d'une allocation forfaitaire de 500 € sur la même période.
- Les modalités officielles de versement prévoient généralement un versement en deux fois ou plus. Il apparaît, ce qui est confirmé dans l'enquête, que la plupart des étudiants sont donc souvent contraints de trouver une solution financière en attendant de recevoir leur aide.
- Seule une minorité de régions met en avant la possibilité pour un étudiant étranger de **bénéficier d'une aide régionale à la mobilité**.

BOURSES DE MOBILITÉ
PROPOSÉES PAR LES RÉGIONS

BOURSE

TYPE DE
BOURSE

BÉNÉFICIAIRE



DURÉE

RÉGIONS



Nationalité

Âge

Niveau

16 sem min

16 sem min

12 à 15 sem

4 à 30 sem

8 à 39 sem

12 sem min

3 à 9 mois

3 à 12 mois

2 à 24 sem

9 sem min

4 à 17 sem

3 à 6 mois

12 sem min

4 sem min

2 sem min

3 mois min

26 jours consécutifs min

80 jours consécutifs min

4 sem min

Stage : 4 sem min

Études : 3 mois min

52 sem max

52 sem max

1 mois minimum

sans condition de durée

2 à 9 mois

Stage : 12 à 24 sem

Études : 12 à 36 sem

1 à 9 mois

LMD : min 12 sem

IUT : 6 à 26 sem

Médecine : 4 à 26 sem

ESPE : 2 à 26 sem

12 sem maximum

3 mois min

Études : min 3 mois

Stage : min 2mois

Alsace
Champagne-
Ardenne
Lorraine

Alsace

Études
Stage long
Stage court

- 26 ans

L3 M1 M2

Champagne-
Ardenne

Stage / Études



- 27 ans

Bac +1 à +5

Lorraine



Stage



Bac +2 minimum

Aquitaine
Limousin
Poitou-Charentes

Aquitaine



Stage / Études



L2 à M2

BTS

SASO

Limousin



Stage / Études



lycéens + étudiants

Poitou-Charentes



Études



28 ans

max

Bac +2 minimum

lycéens, étudiants, apprentis

Auvergne
Rhône-Alpes

Auvergne



Stage / Études



L M SASO DUT

Rhône-Alpes



Stage

Études



L2 à M2

D

Bourgogne
Franche-Comté

Bourgogne



Stage / Études



L M, BTS et apprentis

BTS et apprentis

Franche-Comté



Stage

Études



Tous



Bretagne

Bretagne

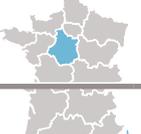


Stage / Études



BTS DUT et SASO

L M

Centre
Val de Loire

Centre



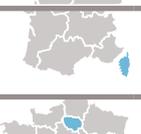
Stage / Études



18 à 30 ans

BTS DUT

LMD



Corse

Corse

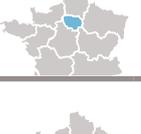


Études

Stage

Bac +2 à Bac +8

L1 à M2



Île-de-France

Île-de-France



Stage / Études



L M

D

Languedoc-
Roussillon
Midi-PyrénéesLanguedoc-
Roussillon

Stage / Études

L3 à M2, BTS DUT inter

Midi-Pyrénées



Stage / Études

L3 à M2, BTS DUT

Nord
Pas-de-Calais
PicardieNord-Pas-de-
Calais

Stage / Études



Bac +2 à Bac +5

Picardie



Stage



LMD IUT ESPE med



Normandie

Haute-Normandie



Stage

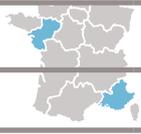


LMD

Basse-Normandie



Stage / Études

Pays de la Loire
Provence - Alpes
- Côte d'Azur

Pays de la Loire



Stage / Études



- 30 ans

Tous

Provence - Alpes -
Côte d'Azur

Stage / Études

- 30 ans

LMD BTS SASO

DESTINATION	FILIÈRES	 MONTANT	DISPONIBILITÉ	COMMENTAIRES	FACILITÉ D'ACCÈS A L'INFORMATION	DÉMARCHES SUPPL.
Toutes (sauf F, OM, Monaco et Andorre)	Toutes	forfait 800 € forfait 1 000 € forfait 500 €	Versée en 1 fois après réception et vérif des doc	Bourse pour tous		
Toutes (sauf OM)	Toutes	Selon Qt (de 80 à 100 €/sem)	Bourse versée en 2 fois (80 % puis 20 %)	Années de césures exclues Pour tous		
UE, UE élargie, UEE et pays partenaires	Toutes	36 à 72 €/sem	Bourse versée en 2 fois	Nécessité de se créer un compte pour accéder au règlement de mobilité inter		
Toutes (sauf F)	Toutes	400 €/mois pendant 9 mois		Bourse dispo pour boursiers et non boursiers + L'établissement doit être signataire de la charte ERASMUS + Liste d'établissements partenaires		
	Toutes	400 € pendant 1 mois				
	Formations para, soc. et SF	380 €/mois pendant 3 mois				
Pays partenaires	Toutes	360 €/mois si UE – 590 € si universités partenaires – 385 € le 1 ^{er} mois puis 360 € si hors UE		Bourse pour tous Créer un profil		
Europe	Toutes	120 €/mois	Bourse versée en 2 fois			
Toutes (sauf OM)		60 €/sem (90 € pour boursiers) + aide au voyage de 200 à 400 €				
Toutes (sauf OM, Andorre, Monaco)	Toutes	500 €	70 % après vote par la Commission permanente puis 30 % après validation	Bourse ouverte à tous + Création d'un compte pour suivre l'avancée du dossier		
Toutes (hors OM et Monaco)		380 €/mois		Aide pour boursiers d'un montant forfaitaire de 530 €		
		710 €/mois				
Toutes (sauf OM)	Toutes	Selon Qt (de 45 € à 60/sem)		Bourse pour tous + Liste d'établissements partenaires		
Toutes (sauf OM)		Selon Qt	Bourse versée en 2 fois			
Toutes (sauf OM)	Toutes	150 € au départ + 200 € x 2 mois		Majoration possible de 150 €/mois pendant 2 mois pour handicap ou boursiers sur critères sociaux		
		200 €/mois pendant 10 mois				
EU	Toutes	175 €/mois + 87,50 € pour 1/2 mois supplémentaires	Bourse versée en 2 fois	« Parcours d'Europe » Bourse pour tous		
Toutes	Toutes		Bourses versées à l'établissement	Pas d'information en dehors de l'établissement		
Toutes (sauf OM)	Toutes	entre 250 et 450 €/mois (pendant 10 mois)	versement en une seule fois	Beaucoup de bourses dispo		
	Sc. Humaines et sociales	4000 € max.				
				Pour plus d'info, se rendre au Service des Relations Internationales des 9 établissements partenaires		
Toutes (sauf F et OM)		70 €/sem		Uniquement pour étudiants boursiers ou titulaires d'un contrat de travail Pour autres : mise en place d'aides forfaitaires selon indications sectorielles et géographiques		
				Pas d'infos sans création d'un compte		
Toutes (sauf F et OM) et pour stage <12 sem : UE, Liechtenstein, Islande, Norvège	Toutes	70 €/sem et frais de voyage : Pour étudiants boursiers : 300 € Non boursiers : 150 €		Tarifs pour boursiers et non boursiers		
Toutes	Toutes	Boursiers : forfait départ 200 € + aide équivalente 75 €/sem		Majoration possible de 15 % si l'étudiant se rend dans les régions partenaires Tarifs distincts boursiers/non boursiers		
		Non boursiers : 200 € + 30 € par sem				
			Bourses versées à l'établissement	Contact à prendre auprès du service en charge de la mobilité des établissements d'enseignement		
Toutes (sauf F, OM, Andorre et Monaco)	Toutes	1 000 €	Dès le début du séjour	Majoration possible de 1 000 € pour boursiers + Signature d'une convention de partenariat		
Toutes (hors F, OM et Monaco)		LMD : 300 à 400 €/ mois		Ne peut pas être cumulée avec Bourse ERASMUS ou autre		

Para : formation paramédicale
Soc : formation sociale

SF : formation de sage femme
Qt : quotient familial

 Très facile,  Facile,  Moyen,  Difficile

III - Études menées par plusieurs pays sur la mobilité de leurs étudiants

Résultats et pistes de réflexion pour développer la mobilité sortante



Les étudiants américains et britanniques sont majoritairement attirés par l'expérience culturelle

ROYAUME-UNI ET ÉTATS-UNIS : COMPARAISON ET CARACTÉRISTIQUES DE LA MOBILITÉ SORTANTE DES DEUX PREMIERS PAYS D'ACCUEIL MONDIAUX¹

La mobilité annuelle des étudiants des États-Unis (0,3 %) et du Royaume-Uni (1,1 %) restent très inférieure à la mobilité mondiale (1,8 %).

L'étude du *British Council*, « **Broadening Horizons, the value of the overseas experience** », de juin 2015, compare les caractéristiques de la mobilité sortante du Royaume-Uni et des États-Unis, et plus spécifiquement ses freins. Dans les deux pays, le **nombre d'étudiants intéressés** par un séjour d'études à l'étranger est **en hausse constante** même si **l'écart est de 20 % entre les Britanniques (34 %) et les Américains (54 %)**². Les étudiants américains et britanniques sont majoritairement attirés par l'expérience culturelle plutôt que par le caractère académique ou le lien avec leur carrière, bien que les Britanniques y soient sensibles. **Quitter ses proches, le coût du séjour et les difficultés linguistiques** sont les principales inquiétudes et freins à la mobilité des répondants. **Une aide financière et des cours de langues** sont les principales solutions avancées. Enfin, l'étude établit **une forte corrélation entre le départ et le niveau d'informations sur la mobilité** mises à disposition de l'étudiant.

ALLEMAGNE : LES OBJECTIFS EUROPÉENS ATTEINTS MAIS JUGÉS INSUFFISANTS

Dans son étude de 2014 « **Facts and Figures on the International Nature of Studies and Research in Germany** »³, le DAAD souligne qu'avec 34 % des étudiants allemands en mobilité, l'objectif européen de 20 % d'étudiants en mobilité internationale en 2020 est déjà atteint⁴. Cependant, l'Allemagne s'assigne des objectifs supérieurs pas encore atteints : atteindre 50 % de la population étudiante qui bénéficierait d'un séjour d'études à l'étranger et au moins un tiers de la population étudiante effectuant un séjour minimum de 3 mois ou donnant accès à 15 crédits ECTS (*European Credits Transfer System*). Ce dernier objectif étant sur le point d'être atteint.

En termes de destinations, l'Autriche et les Pays-Bas sont les pays privilégiés par 23 % et 19 % des étudiants allemands. Ils privilégient les filières de **langues et civilisations** (42 %), de la santé (40 %) et des sciences économiques et du droit (30 %).

INDE : LES FREINS À LA MOBILITÉ VERS TROIS PAYS D'EUROPE⁵

Alors que l'Inde est au second rang mondial, en volume, pour la mobilité des étudiants, la proportion de ses étudiants qui voyagent (0,6 %) est trois fois inférieure à la moyenne mondiale.

L'étude « **Indian student mobility to selected European countries** » de Rupa Chanda et Shahana Mukherjee (2012), se concentre sur la mobilité des étudiants

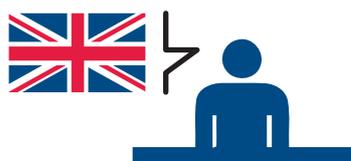
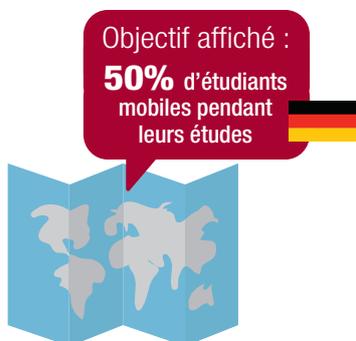
1- Etude du British Council, *Broadening Horizons, the value of the overseas experience*, Juin 2015 menée sur 7500 étudiants d'Amérique du Nord et du Royaume-Uni âgés de 16 à 30 ans <https://ei.britishcouncil.org/educationintelligence/broadening-horizons-2015-value-overseas-experience>

2- Selon l'Institute of International Education, 9 % des étudiants américains en Licence accomplissent un échange et ils favorisent les courtes durées de séjours (un semestre).

3- http://www.wissenschaftweltoffen.de/kompakt/wvo2014_kompakt_en.pdf

4- Objectif fixé lors de la conférence ministérielle de Bucarest de 2012

5- <http://www.kuleuven.be/campus/internationaal/PDFDOCS/experten-group-india/report-made-by-iim-bangalore-student-mobility.pdf>



L'anglais et l'insertion professionnelle au cœur des solutions indiennes

indiens en Europe et détaille en particulier la situation de ces étudiants au Royaume-Uni, premier pays d'accueil européen, en Allemagne et en France. Elle explique comment la **combinaison des facteurs économiques et culturels** influence le choix de la destination des étudiants indiens. Parmi les recommandations, les auteurs soulignent l'importance de **l'enseignement en langue anglaise**, la nécessité de **faciliter l'insertion** sur le marché du travail à la suite du séjour d'études, le besoin pour l'étudiant indien que l'établissement ou le pays de destination aient une certaine **notoriété** et le caractère primordial de la **qualité de l'accueil**⁶.

NORVÈGE, SUÈDE ET FINLANDE⁷ : LES FACTEURS DE MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS TROIS PAYS SCANDINAVES

Bien que ces trois pays soutiennent la mobilité sortante de leurs étudiants avec des aides spécifiques (prêts bonifiés ou bourses, par exemple), la mobilité annuelle reste comprise entre 2,7 % et 7 % des étudiants, et fortement intra-régionale⁸.

L'étude « **Motives, barriers and experiences of Finnish, Norwegian and Swedish students** » de 2013 se penche sur les motivations et les freins à la mobilité internationale dans 3 pays scandinaves, la Finlande, la Norvège et la Suède. De manière générale, si les étudiants des trois pays perçoivent la valeur bénéfique d'un séjour d'études à l'étranger, ils ne passeront à l'acte que si leur entourage les y encourage fortement. Dans la même logique, ils se décideront d'autant plus facilement **si leurs parents ont un niveau élevé d'études supérieures**, mais également s'ils ont eux-mêmes déjà une **expérience à l'international** ou de mobilité **à l'intérieur de leur pays**. Par contre, cette étude n'identifie aucun frein majeur en dehors de réticences à allonger la durée de leurs études supérieures et de quitter leur environnement familial.



L'entourage est déterminant pour le départ des étudiants à l'étranger

JAPON : ANALYSE DU DÉCLIN DE LA MOBILITÉ SORTANTE

Le Japon se distingue par une évolution inverse au reste du monde. En dix ans, le nombre des étudiants japonais en mobilité a été réduit de moitié (32% vs 65%) tandis que la mobilité mondiale a progressé de moitié.

L'étude « **Japanese Studying Abroad: Motivation and Trends** » se penche sur les raisons de la faible mobilité sortante des étudiants japonais. Elle identifie : le coût, le frein de la langue anglaise, le manque d'intérêt pour les autres cultures et langues étrangères, mais surtout le fait que le jeune japonais redoute, en **étudiant à l'étranger, de retarder, voire de compromettre son entrée dans la vie active**. L'enquête de Yoshio Higuchi (*Study Abroad promotion policy for Japanese University students*) confirme que les étudiants qui ont voyagé ont rencontré des problèmes financiers et de pratique de la langue anglaise, tandis que d'autres ont abandonné le projet par crainte de manquer des opportunités d'emploi. Pour favoriser la mobilité sortante, l'auteur suggère une plus grande reconnaissance de la valeur des séjours à l'étranger par les employeurs, accompagnée d'un accroissement des aides financières de la part de l'État.



La concurrence croissante de la vie active et un financement de plus en plus difficile

6- L'étude souligne la forte réactivité des étudiants indiens à la qualité de l'accueil des pays. C'est ainsi que la fréquentation des étudiants indiens en Australie a chuté de plus de 50 % en 4 ans à la suite d'incidents de discrimination raciale, ce qui a profité à certains pays européens et au Canada où les frais de scolarité sont moindres, la politique d'immigration plus souple et la société, cosmopolite.

7- http://www.cimo.fi/instancedata/prime_product_julkaisu/cimo/embeds/cimowwwstructure/28083_Living_and_learning.pdf « Motives, barriers and experiences of Finnish, Norwegian and Swedish students », étude conjointe du Centre for International Mobility (CIMO), du Swedish Council for Higher Education (UHR) et du Norwegian Centre for International Cooperation Education (SIU), 2013.

8- Informations détaillées : Dossier Pays du Nord Campus France, mai 2013, espace documentaire campusfrance.org

IV - Les chiffres clés de la mobilité internationale sortante¹

ÉVOLUTION DE LA MOBILITÉ SORTANTE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	2003		2008		2013		Évolution sur 5 ans		Évolution sur 10 ans	
ASIE	908 356	38,0 %	1 242 694	43,3 %	1 564 650	44,2 %	↑ 26 %	↑ 72 %		
EUROPE UE28	526 293	22,0 %	494 573	17,2 %	646 961	18,3 %	↑ 31 %	↔ 23 %		
EUROPE	222 684	9,3 %	274 901	9,6 %	322 629	9,1 %	↔ 17 %	↑ 45 %		
MOYEN-ORIENT	142 517	6,0 %	194 251	6,8 %	312 005	8,8 %	↑ 61 %	↑ 119 %		
AFRIQUE	223 210	9,3 %	264 469	9,2 %	277 376	7,8 %	↔ 5 %	↔ 24 %		
AFRIQUE du NORD	91 994	3,9 %	81 641	2,8 %	76 183	2,2 %	↓ -7 %	↓ -17 %		
AMÉRIQUE du SUD	88 586	3,7 %	112 205	3,9 %	126 123	3,6 %	↔ 12 %	↑ 42 %		
AMÉRIQUE du NORD	90 712	3,8 %	100 882	3,5 %	106 105	3,0 %	↔ 5 %	↔ 17 %		
AMÉRIQUE CENTRALE	34 061	1,4 %	40 589	1,4 %	43 594	1,2 %	↔ 7 %	↑ 28 %		
CARAÏBES	37 026	1,6 %	38 712	1,3 %	37 393	1,1 %	↔ -3 %	↔ 1 %		
OCÉANIE	21 831	0,9 %	25 513	0,9 %	28 835	0,8 %	↔ 13 %	↑ 32 %		
MONDE	2 388 063	100 %	2 871 260	100 %	3 542 302	100 %	↔ 23 %	↑ 48 %		

Source : Données brutes Unesco 2013 consolidées par Campus France

Avec près de 50 % de hausse en dix ans et 23 % sur les cinq dernières années, la croissance de **la mobilité internationale des étudiants reste soutenue** (nb : un fléchissement est observé depuis 2011). Seules les zones Afrique du Nord et Caraïbes peinent à suivre ce mouvement général. **Le Moyen-Orient** se distingue parmi les zones les plus dynamiques (+ 119 % en 10 ans / + 61 % en 5 ans), **l'Asie** s'impose de plus en plus et pèse désormais à elle seule, avec plus d'un million et demi d'étudiants en mobilité internationale, 44 % des flux annuels. **L'Union européenne**, relativement stable dans le poids qu'elle pèse (18 %), progresse de nouveau plus rapidement que l'ensemble, après avoir marqué le pas entre 2003 et 2008.

1- Si l'on compare la mobilité sortante mondiale (3,5 millions) à la mobilité entrante (4,1 millions) estimée par l'Unesco, un différentiel est observé chaque année. Plusieurs causes : des données parfois incomplètes collectées par l'UNESCO, des estimations dues au recoupement des informations entre pays d'origine et pays d'accueil, la possibilité pour des étudiants de s'inscrire dans deux établissements...

ÉVOLUTION DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES 10 PREMIERS PAYS

	2003			2008			2013			Évolution sur 5 ans	Évolution sur 10 ans
		RANG MONDIAL	% MONDIAL		RANG MONDIAL	% MONDIAL		RANG MONDIAL	% MONDIAL		
MONDE	2 388 063			2 871 260			3 542 302			23 %	48 %
CHINE	312 778	1	13,1 %	430 355	1	15,0 %	712 157	1	20,1 %	65 %	128 %
INDE	118 924	2	5,0 %	161 492	2	5,6 %	181 872	2	5,1 %	13 %	53 %
ALLEMAGNE	63 771	5	2,7 %	78 222	4	2,7 %	119 123	4	3,4 %	52 %	87 %
CORÉE (RÉP.)	91 420	3	3,8 %	109 872	3	3,8 %	116 942	3	3,3 %	6 %	28 %
ARABIE SAOUDITE	11 380	57	0,5 %	20 123	29	0,7 %	73 548	5	2,1 %	265 %	546 %
FRANCE	57 356	6	2,4 %	54 611	9	1,9 %	73 354	5	2,1 %	34 %	28 %
ÉTATS-UNIS	51 429	9	2,2 %	57 455	6	2,0 %	60 292	7	1,7 %	5 %	17 %
MALAISIE	48 877	11	2,0 %	52 654	5	1,8 %	56 260	8	1,6 %	7 %	15 %
VIETNAM	14 889	40	0,6 %	28 012	14	1,0 %	53 546	9	1,5 %	91 %	260 %
NIGÉRIA	21 174	28	0,9 %	30 185	16	1,1 %	52 066	10	1,5 %	72 %	146 %

% CUMULÉ DES 10 PREMIERS PAYS EN 2013

42,3 %

Source : Données Unesco / Extractions sept. 2015

DÉTAIL PAR NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

PAYS DÉVELOPPÉS	806 599	23,0 %
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	2 339 862	66,6 %
PAYS EN TRANSITION	365 734	10,4 %

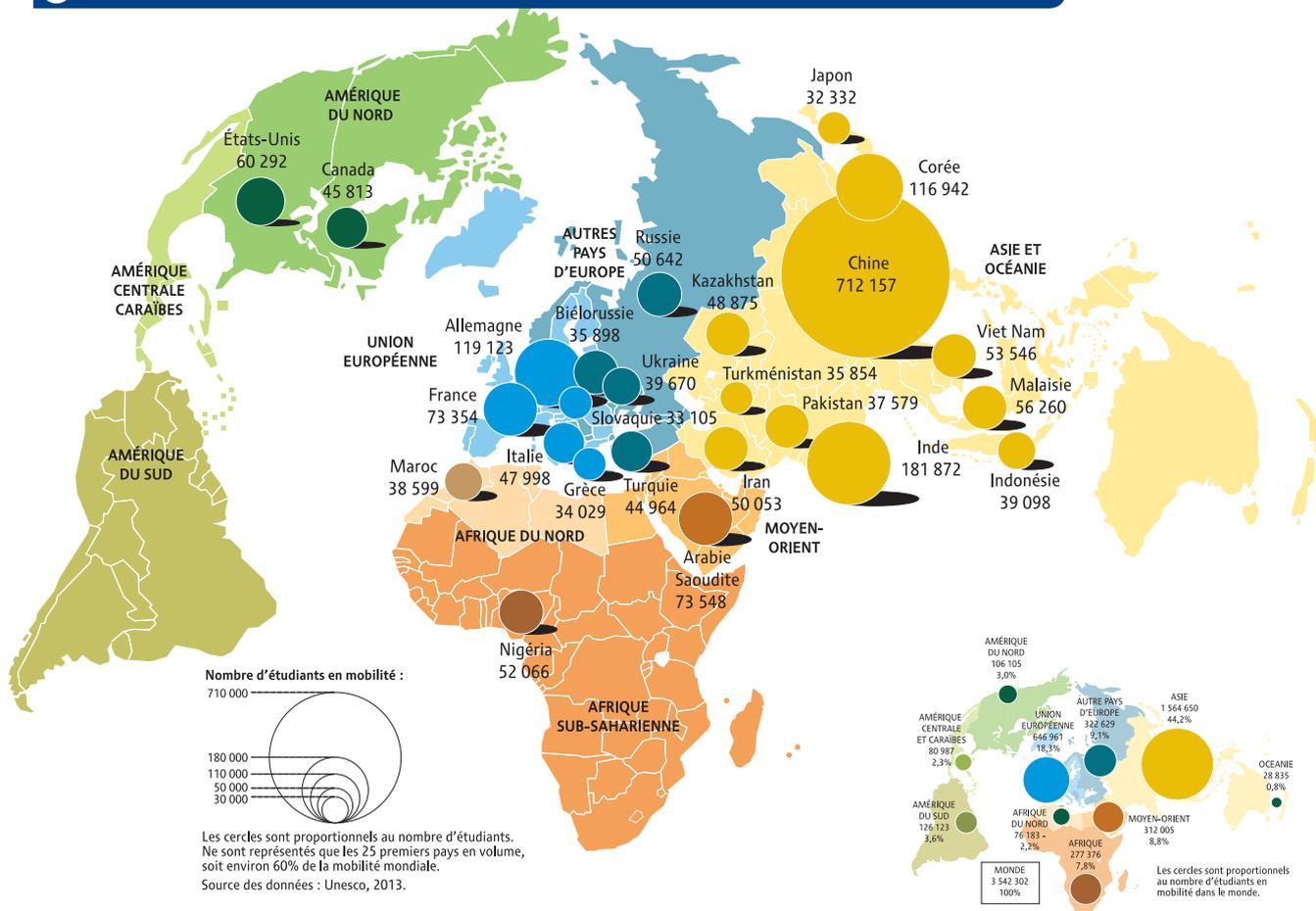
Les 10 pays à plus forte mobilité sortante couvrent à eux seuls plus de 42 % de la mobilité internationale.

Les deux premiers pays sont : la Chine et l'Inde, qui représentent respectivement 20,1 % et 5,1 % de la mobilité mondiale et qui ont progressé respectivement de +128 % et 53 % en 10 ans.

Plusieurs pays progressent de manière spectaculaire : l'Arabie Saoudite qui passe de la 57^e place à la 5^e place (ex aequo avec la France), le Vietnam et le Nigéria qui enregistrent également une très forte progression en 10 ans.

La France, après avoir nettement marqué le pas entre 2003 et 2008, passe du 6^e au 5^e rang en 2013. Elle représente 2,1 % de la mobilité mondiale.

RÉPARTITION DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS PAR PAYS EN 2013



ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ SORTANTE PAR PAYS (en 2013)

Rang	Pays	Étudiants en mobilité	Part mondiale	% d'étudiants en mobilité internationale
1	CHINE	712 157	20,1 %	2,1 %
2	INDE	181 872	5,1 %	0,6 %
3	RÉPUBLIQUE DE CORÉE	116 942	3,4 %	3,5 %
4	ALLEMAGNE	119 123	3,3 %	4,3 %
5	ARABIE SAOUDITE	73 548	2,1 %	5,4 %
6	FRANCE ⁽¹⁾	73 354	2,1 %	3,5 %
7	ÉTATS-UNIS	60 292	1,7 %	0,3 %
8	MALAISIE	56 260	1,6 %	5,4 %
9	VIETNAM	53 546	1,5 %	2,4 %
10	NIGÉRIA	52 066	1,5 %	-
25	JAPON	32 332	0,9 %	0,9 %
31	ROYAUME-UNI	27 377	0,8 %	1,1 %
49	NORVÈGE	17 853	0,5 %	7,0 %
50	SUÈDE	17 685	0,5 %	4,0 %
89	FINLANDE	8 266	0,2 %	2,7 %
TOTAL MONDE		3 542 502	100,0 %	1,8 %

Les pays en développement génèrent à eux seuls plus des 2/3 des étudiants en mobilité.

La Norvège, l'Arabie Saoudite, l'Allemagne ou la Suède se distinguent par une mobilité sensiblement supérieure à la moyenne mondiale.

La France est également nettement au-dessus de cette moyenne mais encore en retrait par rapport à son voisin allemand.

Source : UNESCO extraction janvier 2016

1- L'UNESCO enregistre 84 059 étudiants français en mobilité internationale en 2013, ce qui représenterait un bond spectaculaire mais douteux de 34 % en une seule année. Or, de façon inexplicable, 10 511 sont enregistrés comme ayant choisis la France comme pays destination (sic). Il nous a semblé plus réaliste de les exclure du chiffre de la mobilité vers les pays étrangers.

Campus France

Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
28 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris
www.campusfrance.org

Placé sous la tutelle des ministères chargés des affaires étrangères, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Campus France a pour principales missions la promotion et la valorisation de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers. L'ensemble des publications est disponible sur le site de Campus France dans l'espace documentaire.

